

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 25 SEPTEMBRE 2017
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

17-99

OBJET : Rattachement de l'Office Public de l'Habitat de Saint-Maur-des-Fossés, à l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois

Membres en exercice	90
Présents titulaires	65
Représentés	20
Absents	9

Votants	85
Abstention	4
Suffrages exprimés	85
Pour	81
Contre	0

Présents :

Dominique ADENOT, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON ZONON, Thierry BARNOYER, Patrick BEAUDOIN, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Luc CADEDDU, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Agnès CARPENTIER, Nicole CERCLEY, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, François COCQ, Thierry COUSIN, Florence CROCHETON, Alain DEGRASSAT, Pierre-Michel DELECROIX, Sylvain DROUVILLE, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Brigitte GAUVIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Pierre LE BEAU, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Marc MEDINA, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Jean-Jacques PASTERNAK, Henri PETTENI, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christine RYNINE, Jean-Pierre SPILBAUER, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI, Jean-François VOGUET, Valérie ZELIOLI

Représentés :

Adrien CAILLEREZ, Christian CAMBON, Pierre CARTIGNY, Sabine CHABOT Philippe CIPRIANO, Isabelle DALLEAU, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Delphine FENASSE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Jean-Jacques GUIGNARD, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE, Gérard LAMBERT, Pascale MARTINEAU, Marie-France PARRAIN, Christel ROYER, Igor SEMO, Sylvie TRICOT-DEVERT, Pascale TRIMBACH

Absents :

Caroline ADOMO, Gilles CARREZ, Nicolas CLODONG, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Alain PAVIE.

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20171003-D17-99-DE Date de télétransmission : 03/10/2017 Date de réception préfecture : 03/10/2017

CONSEIL DU TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

OBJET : Rattachement de l'Office Public de l'Habitat de Saint-Maur-des-Fossés, à l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et, notamment l'article L 5219-2 et l'article L 5219-5 VIII,

VU le code de la construction et de l'habitation, et notamment ces articles L 421-6 et R 421-1-1 II,

CONSIDERANT que par l'article L 5219-5 VIII du CGCT le législateur a prévu que les offices publics d'habitat précédemment rattachés aux communes situées dans le périmètre d'un établissement public territorial de la Métropole du Grand Paris devront être rattachés à ce dernier, au plus tard avant le 31 décembre 2017,

CONSIDERANT que l'Office Public de l'Habitat est actuellement rattaché à la commune de Saint-Maur-des-Fossés, membre de l'établissement public ParisEstMarne&Bois

Après avis de la Commission Urbanisme, aménagement, politique de la ville, action sociale et insertion et politique de l'habitat du 13 septembre 2017,

DELIBERE

DECIDE le rattachement de l'Office Public de l'Habitat de Saint-Maur-des-Fossés à l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

FIXE le nombre des administrateurs de l'OPH à voix délibérative à 17 membres,

DESIGNE en tant que représentants de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois :

- Les conseillers territoriaux suivants :
 - Sylvain BERRIOS,
 - Philippe CIPRIANO
 - Agnès CARPENTIER
 - Laurent JEANNE
 - Jean-Jacques GRESSIER
 - Pierre LEBEAU

- Les personnalités qualifiées suivantes :
 - Pierre GUILLARD
 - Hélène LERAITRE

DESIGNE en tant que représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :

- Nathalie PINARDON

AUTORISE le Président de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois à inviter :

- Les caisses d'allocations familiales du département, l'union départementale des associations familiales, Action Logement et à désigner les personnalités qualifiées qui en sont issues
- Les organisations syndicales à désigner leur représentant

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20171003-D17-99-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

AUTORISE le Président du conseil de territoire de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution du changement de rattachement,

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa transmission ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,

Jacques JP MARTIN



Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20171003-D17-99-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017